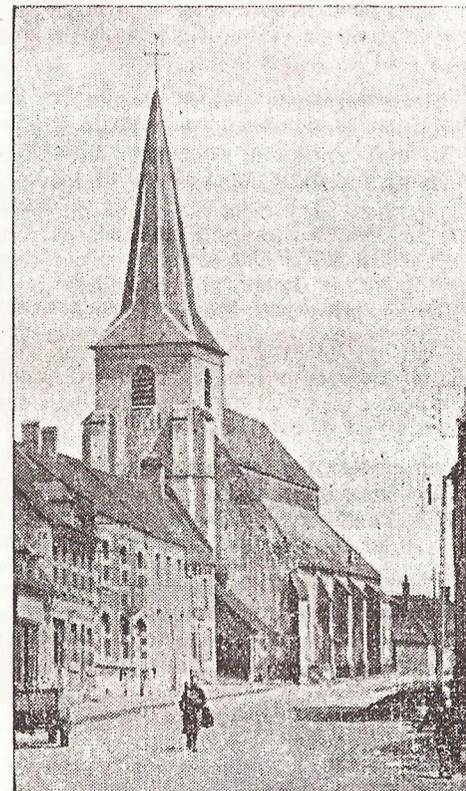


BLANGY-SUR-TERNOISE

**LA VOIX
DE SAINTE BERTHE**

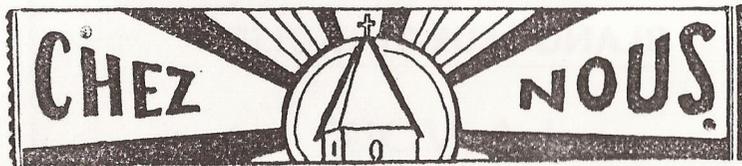


**Bulletin de la paroisse de Blangy
et du Pèlerinage à Sainte Berthe**



CONSERVEZ CHAQUE NUMÉRO

ÉDITION SPÉCIALE DE « NOTRE CLOCHER »



GLOIRE A SAINTE BERTHE !

Voici la neuvaine ! Les habitants de Blangy se tournent affectueusement vers leur illustre compatriote ; ils veulent l'honorer de leur mieux, non seulement pendant les grandes journées des 4, 5 et 12 juillet, mais aussi les jours de semaine, dans toute la mesure possible. Ils ont lu avec attention les articles sur sa vie ; ils auront l'occasion de se renseigner davantage encore.

Nous allons donc entendre et chanter le cantique qui résonne depuis si longtemps sous les voûtes de l'église :

*Sainte Patronne, à votre sanctuaire,
Ils sont venus, nombreux et confiants,
Ils sont venus vous saluer leur Mère :
Sainte Patronne, adoptez ces enfants.*

*Pèlerins, lombons à genoux !
En elle, ayons toute espérance.
Sainte Berthe, priez pour nous ;
Sainte Berthe, priez pour Rome et pour la France !*

Les personnes qui ont les cantiques composés sur des airs connus, à la demande de M. le Doyen d'Heuchin et d'autres prêtres pour leurs paroissiens, les répètent déjà en famille. Tel ce chant des réunions de 9 heures du soir, sur l'air de l'*Ave Maris Stella* :

*Salut, ô Sainte Abbessé,
Nous quittons nos logis
Tandis que le jour baisse)
Sur les toits de Blangy.) bis*

Le vendredi 3 Juillet, à midi solaire, pendant que nos cloches lanceront dans la vallée leur joyeux carillon, la châsse sera exposée dans le chœur ; autour des reliques de Sainte Berthe, il y aura des fleurs, l'éclat des candélabres et la discrète lumière des chandeliers nouvellement argentés.

*Devant le Reliquaire
Nous sommes à genoux.
O Sainte Berthe, ô bonne Mère,)
Veillez sur nous, protégez-nous !) bis*

Du haut du ciel, la Sainte sera satisfaite si les COMMUNIONS sont nombreuses, communions d'adultes, de jeunes gens, de jeunes filles, d'enfants. Le Révérend Père confessa le samedi soir et chaque matin. Les messes ont lieu à 7 h., 9 h. et 11 h., et le Salut à 9 h. du soir.

LES GRAND'MESSES seront célébrées : le samedi 4 Juillet, par M. le chanoine Louis Demagny, doyen de Beuvry, qui présidera la procession à l'Hospice où nous accompagne la Fanfare ; le dimanche 5, par M. l'abbé Lepetit, professeur à Sainte-Marie, à Aire.

Elles seront ensuite chantées par MM. les Curés : d'Ecliméaux, le lundi : de Rollancourt, le mardi à 9 h., à Sainte-Emme ; d'Erin, le même jour à 11 h., à l'église ; du Parcq, le mercredi ; de Vieil-Hesdin, à l'Hospice, le jeudi, jour des enfants ; de Willeman, le vendredi ; de Béalencourt, le samedi ; le dimanche 12, par le R. P. Ignace Carton, professeur à la Providence, à Amiens.

LES VÊPRES du dimanche 5 Juillet vont être exécutées par la très aimable chorale de Fruges, car ce jour-là beaucoup de nos jeunes gens auront un rôle dans le cortège, et la plupart de nos chanteuses seront les gracieuses figurantes de la Grande Procession, que va présider M. l'abbé Martel, doyen d'Auchy, retour de Lourdes ; il entendra chez nous les deux fanfares de Blangy et de l'Usine ; pour la première fois, il verra la foule des pèlerins amenés en autocars.

Les Vêpres du 4 et du 12 seront chantées, avec son talent habituel, par la chorale paroissiale. Le dimanche 12, après Vêpres, remise de la châsse ; le soir, rendez-vous à Notre-Dame de Fatima.

Le R. P. Séname s'était annoncé comme prédicateur. La Maison des Dominicains de Lille le remplace par le R. P. Fauvergue : « Je vous viendrai, écrit-il, avec tout mon dévouement. Je serai heureux de vous rencontrer et de travailler avec vous au bien des âmes ». Nous lui disons volontiers : à bientôt !

LES ABONNEMENTS à la « Voix de Sainte Berthe » seront recueillis en juillet, après le pèlerinage. Nous savons que le Bulletin paroissial est attendu chaque mois avec impatience. Nous prions nos lecteurs de faire aux Demoiselles dévouées qui passeront à domicile, un accueil aimable et généreux.

CHANDELIERS. — Le coût pour réargenter 4 grands chandeliers et pour en redorer 6 autres, sera d'environ 20.000 francs. A chaque dépense importante pour le culte, des personnes nous apportent un discret et sérieux concours.

BAPTEME. — Le 24 Mai, Paul-Marie Barroo. Parrain : Marcel Barroo ; marraine : Lucienne Déprez. *Ste Berthe, priez pour lui !*

MARIAGE. — Le 13 Juin, M. Jacques Willart, de Blendecques, et Mlle Marie-Reine Wosjtowicz, de Blangy. *Tous nos meilleurs vœux.*

DECES. — Le 13 Mai, M. Victor Lefebvre, 54 ans. *Prions pour son âme !*

A SAINTE-EMME. — La source est purifiée et les alentours aménagés ; les piquets du chemin sont blanchis et l'herbe taillée. Dans la chapelle bien préparée, la messe va être célébrée le mardi à 9 h., et non plus le lundi.

L'EGLISE ET LE DIVORCE

— Monsieur l'Abbé, peut-on baptiser l'enfant d'un ménage de divorcés ?

— Non seulement on le peut, mais on le doit, Madame, et aussi lui faire faire sa première communion.

— Mais on m'avait dit que les divorcés ne pouvaient pas communier.

— D'abord cet enfant n'est pas divorcé... Et puis, il est faux que tous les divorcés soient écartés de la Communion.

● DIVORCÉS ET DIVORCÉS

— Car il faut distinguer.

Voici :

Il y a des divorcés « qui ont subi le divorce » qu'ils ne demandaient pas, et qui ne se sont PAS REMARIÉS. Ils ne sont pas coupables, ils sont même très méritants aux yeux de Dieu. Il faut qu'ils communient pour demeurer forts.

Il y a des divorcés qui ne se sont pas remariés, mais qui « avaient demandé le divorce ». Ils ont eu tort, mais cette faute comme toute autre peut être pardonnée, et, ce pardon obtenu, ils communieront pour demeurer forts.

Il y a enfin des divorcés — que ce soit ou non par leur faute — qui n'ont pas eu le courage de demeurer seuls et qui ont « tenté de se refaire un foyer » par une union purement légale, et nulle devant Dieu tant que vivra leur légitime conjoint. Leur union est illégitime, elle les situe dans un état permanent de péché. Pour s'approcher de la Sainte Table, il faudrait qu'ils renouent à ce qui est pour eux source de péché : à cette union que Dieu et l'Eglise ne peuvent pas ratifier.

● AMOUR ET DIVORCE

— Mais pourquoi tant de sévérité pour le divorce, Monsieur l'Abbé ?

— Parce que « L'AMOUR même, fondement nécessaire du mariage, est en cause ».

— N'est-ce pas précisément parce qu'ils ne s'aiment plus que des époux se séparent ?

— Ils ne s'aiment plus parce que, pour certains, l'amour est devenu égoïste, plein de recherche d'eux-mêmes ; la loi du divorce leur fait entrevoir la possibilité de trouver, sans sacrifices, une joie nouvelle pour laquelle ils n'hésitent pas à briser la vie de celui ou de celle qu'ils disaient aimer.

— C'est vrai, hélas !

— Alors Dieu, qui veut le bonheur des hommes par l'amour conjugal, Dieu veut aussi l'unité et l'indissolubilité du mariage qui sont l'indispensable condition de la vérité de cet amour. C'est pourquoi Il a déclaré : « Que l'homme ne sépare pas ce que Dieu a uni. » Et c'est pourquoi nul homme, ni moi, ni le Pape, ni un autre, ne peut rien contre cette loi de l'INDISSOLUBILITÉ DU MARIAGE.

● PITIÉ POUR CEUX QUI SOUFFRENT...

— Pourtant, il y a des cas particuliers : moi, par exemple, j'ai été déportée en Allemagne pendant la guerre. Au retour, j'ai trouvé mon foyer brisé par un mari indigne et par une femme sans aveu... Je ne suis pas coupable, je suis victime du divorce...

— Alors vous comprendrez que je ne puisse approuver le divorce qui vous a fait tant de mal.

— Oui... Mais permettez-moi de refaire ma vie...

— Comment le ferais-je sans approuver le divorce ?

— Je ne vous demande pas une approbation... Une simple exception... et si justifiée...

— Savez-vous, Madame, que c'est justement à titre d'exception, pour sauver les époux malheureux, que fut votée la loi du divorce en 1884 ? Mais alors que la France, en 1885, connut 4.123 divorces, elle en a eu 57.000 en 1947 : cette porte ouverte, c'est tout l'amour et tout le bonheur de centaines de milliers de foyers QUI FUT PAR LA... Il est impossible de laisser la porte ouverte, même entr'ouverte.

— Songez-vous à mon bonheur, Monsieur l'Abbé ?

— Oui, j'y songe, Madame ; et vous verrez que je dis vrai si vous pensez que, la même réponse, je dois la donner parfois à des êtres chers, peut-être à des membres de ma propre famille pour le bonheur desquels je consentirais à tous les sacrifices personnels...

Mais je songe aussi à tous ces jeunes foyers qui seraient heureux si la facilité du divorce ne les amenait pas à se former à la légèreté... Je songe à tous les ménages qui seraient heureux si leur amour avait pu croître dans une intimité totale que la perspective du divorce rend impossible... Je songe à ces familles qu'une tentation d'un instant a compromises parce que la facilité de la loi sur le divorce leur a permis des gestes définitifs qu'elles regrettent trop tard...

Et je pense aussi aux ENFANTS qui sont engagés dans cette affaire, et dont le bonheur est primordial... plus encore que celui des parents. Qu'une MÈRE me contredise !

● L'ENFANT ET LE DIVORCE

— Là, c'est bien simple, je n'ai pas d'enfants...

— Mais il ne faudrait tout de même pas que les foyers soient amenés à supprimer les enfants — ou à les tuer — pour garder des facilités de divorce... — Non, bien sûr...

— Et puis, là où il y a des enfants !... Savez-vous que d'après de récentes statistiques, 65 % des « enfants caractériels » sont issus de foyers dissociés, 11 % seulement des enfants « issus de familles dissociées » sont parfaitement normaux, 88 % des « jeunes délinquants » appartiennent à des ménages dissociés...

— Ces chiffres sont durs.

Comme tous les chiffres, Madame ! Mais, hélas ! plus dure encore la réalité de la vie de ces pauvres petits qui n'ont pas demandé à venir au monde, et dont le père ou la mère ont sacrifié si allégrement le bonheur le plus essentiel.

**

Réfléchissez et vous verrez que nous ne pouvons pas parler autrement que le Christ. Vous verrez qu'en parlant comme le Christ, nous parlons comme la raison, comme le CŒUR HUMAIN qui jure toujours un amour éternel et exclusif aux heures des fiançailles, comme l'amour lui-même qui, s'il est vrai, ne se reprend JAMAIS.

Le bonheur c'est d'être sûr qu'il est là, POUR TOUJOURS. Le divorce, c'est la mort de l'amour.

Ah ! Madame, comment pourriez-vous conclure autrement que Jésus-Christ :

« QUE L'HOMME NE SÉPARE PAS CEUX QUE DIEU A UNIS. »

Au-dessus des bourbiers...

Hélas ! que de catholiques ont un bandeau sur les yeux quand il s'agit de l'importance des lectures, et surtout de la toute-puissance de la presse !... Ils n'ont pas lu la si nette consigne du juif Crémieux, l'inventeur du divorce : « Comptez l'argent pour rien... les places pour rien... les hommes pour rien... les honneurs pour rien... Si vous avez la presse, vous aurez cela, et tout le reste. »

Cette toute-puissance de la presse, pour le bien comme pour le mal, l'Assemblée des Cardinaux et Archevêques vient de la souligner par une offensive directe et précise sur ce qu'on appelle honteusement la « Presse du cœur », c'est-à-dire la presse de l'amour... la plus nocive de toutes.

Comme cette presse est « rentable », le diable lui fait trouver l'argent qu'elle veut. Aussi, son tirage est-il effrayant !... Cette presse tire, PAR SEMAINE, près de trois millions de journaux. Chaque exemplaire étant lu, au moins, par trois personnes, on peut estimer à plus de 10 millions le nombre de femmes et de jeunes filles, de 14 à 45 ans, qui absorbent ce poison... sans compter hommes et jeunes gens ? PAR SEMAINE !

ET TOUT CE PAPIER VA OU ?

...Dans les ateliers, les bureaux, les 6^{es} étages, les campagnes, les établissements scolaires, et, trois fois hélas ! chez les poitrinaires des « sanas », où l'inaction et une sensibilité exaspérée constituent, à ce poison, le plus facile des terrains.

...Quelques-unes des tristes consignes de cette « Presse du cœur » : La pureté de la jeune fille est un mythe, bon tout au plus pour naïves et arriérées... — Le mariage n'est pas autre chose qu'une réussite amoureuse... — La fidélité conjugale est un leurre...

— A quoi bon chercher à s'instruire et à se cultiver, puisque la seule question qui compte dans la vie, c'est celle de l'amour charnel. (?)

Mais, n'objecterez-vous, CES FEUILLES SONT LÉGALEMENT INTERDITES ?

Oui... quelques-unes seulement, et en vente publique. Mais, sous la table d'une foule de kiosques, celles-là même sont à la disposition de qui veut se les offrir.

Alors, on comprend que l'Assemblée des Cardinaux et Archevêques insiste pour rappeler aux catholiques le grave devoir de se faire une « conscience de presse ».

D'abord, défendre votre foyer, en barrant, sans discussion, la route à la boue.

Et puis, comme on ne supprime que ce que l'on remplace, faites entrer chez vous et propagez autour de vous le journal, les périodiques et les livres défenseurs obstinés de Dieu et de son Eglise, qui dressent LA CROIX AU-DESSUS DE TOUS LES BOURBIERS...

Pierre L'ERMITE.



VACANCES

On peut discuter de l'utilité des vacances. Les paysans, là-dessus, ne pensent pas comme les gens de la ville.

Mais il y a une catégorie pour qui les vacances sont indiscutables, ce sont les enfants. Et il y a des enfants pour qui elles sont plus indispensables encore, ce sont les enfants des villes.

Les paysans ne se rendent pas toujours compte des conditions parfois effroyables du monde moderne. Ils connaissent leur dur travail, leurs risques, leur peu de profit et, cela, les autres l'ignorent. Mais, pour tout comprendre, il faudrait avoir vécu le travail abrutissant de l'atelier ou du bureau, les heures de transport qui font parfois des journées de douze heures, les logements exigus ou impossibles.

Les enfants sont, les premiers, victimes de cette condition inhumaine. Manque d'espace. Manque d'air et de soleil. Eux, du moins, doivent être accueillis, de tout cœur, comme des

blesés de la vie, qui ont besoin de se refaire. Si l'on savait, parfois, de quels taudis ils émergent. Il ne faudrait pas qu'un seul de ces enfants en vacances manque de la tendresse et du sourire de personne.

Il ne faudrait pas qu'un seul enfant reste, l'été, sur le macadam des villes.

Nos évêques ont lancé une campagne du Logement. Après tant de destructions de guerre, tant d'insouciance et d'inertie dans la construction, le manque de logements est devenu l'une des catastrophes nationales. Et c'est cela qui impose les vacances.

Il faut qu'au moins l'été, la campagne, plus au large, donne l'hospitalité, cette hospitalité traditionnelle des paysans de chez nous, sans prix excessifs, surtout aux enfants, en famille ou en colonies.

Et il ne faudrait pas qu'un seul citadin parte en vacances sans penser à tel enfant qui le regarde avec une envie qui fait mal.

Si les vacances pouvaient être une occasion de s'aimer ?...

